



CONTEXTE

L'employeur a l'obligation légale de prévenir et faire cesser toute situation de harcèlement moral et sexuel au sein de son entreprise.

Cette formation vise à vous apporter les outils nécessaires pour prévenir les situations de harcèlement et agir si une personne de l'entreprise venait à signaler une situation de harcèlement moral ou sexuel.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant(e) sera capable de :

- Être en capacité d'identifier les situations de harcèlement moral, sexuel et d'agissements sexistes au travail
- Savoir comment agir face à une situation de harcèlement ou d'agissement sexiste
- Mettre en place des actions pour prévenir en amont les situations de harcèlement et d'agissements sexistes afin de créer un environnement de travail apaisé

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

- Formateurs/formatrices expert(e)s
- Juriste
- Formés à notre modèle pédagogique

PUBLIC CONCERNÉ

Acteurs des ressources humaines, recruteurs, managers, médecin du travail, membres du CSE

PRÉ-REQUIS

Aucun

DURÉE

1 jour (7 heures)

NOMBRE DE PERSONNES

10 apprenants maximum

PRIX INTER

1 150 € TTC/personne

FORFAIT INTRA

À partir de 2 150 € TTC/groupe



Si vous êtes en situation de handicap, ZKF vous oriente et vous accompagne au mieux dans votre demande et vos démarches.



☎ 06 82 48 96 18

☎ 06 60 52 02 54

✉ contact@zkf.fr

🌐 zkf.fr

PROGRAMME

IDENTIFIER

- Comprendre les Concepts
 - Jeu pédagogique
 - Définition du sexisme, du harcèlement moral et sexuel en entreprise
 - Cadre légal
 - Les manifestations du sexisme et du harcèlement au travail
 - Quizz/mise en situation-
 - La différence entre conflits et harcèlement moral
- Les Chiffes du harcèlement en entreprise
 - La réalité du harcèlement en entreprise en France aujourd'hui
 - Quizz
- Les impacts du sexisme et du harcèlement
 - Sur l'individu victime
 - Sur l'équipe
 - Sur l'entreprise dans son ensemble
- Les sanctions
 - Les sanctions pour l'auteur des faits
 - Les sanctions pour l'entreprise

AGIR

- L'obligation de santé et de sécurité de l'employeur
 - Les contours de l'obligation de santé et de sécurité de l'employeur
 - Les obligations qui en découlent dans les situations de harcèlement

PUBLIC CONCERNÉ

Acteurs des ressources humaines, recruteurs, managers, médecin du travail, membres du CSE

PRÉ-REQUIS

Aucun

DURÉE

1 jour (7 heures)

NOMBRE DE PERSONNES

10 apprenants maximum

PRIX INTER

1 150 € TTC/personne

FORFAIT INTRA

À partir de 2 150 € TTC/groupe



Si vous êtes en situation de handicap, ZKF vous oriente et vous accompagne au mieux dans votre demande et vos démarches.



☎ 06 82 48 96 18

☎ 06 60 52 02 54

✉ contact@zkf.fr

💻 zkf.fr

- Les 3 étapes de traitement d'un signalement
 - La phase d'écoute : objectif, posture, points d'attention
 - étude de cas et mise en situation-
 - La phase d'enquête : mener des entretiens et obtenir les preuves
 - mise en situation-
 - La prise de décision : sur quels éléments légaux et comment la communiquer
 - Les bonnes et mauvaises pratiques du traitement d'un signalement

PRÉVENIR

- Les obligations de l'employeur
 - Les obligations de l'employeur de prévenir le harcèlement
 - La mise en place de ces obligations en pratique

- Comment prévenir le harcèlement
 - Au-delà des obligations légales, les outils pour prévenir le harcèlement
 - Mettre en place une politique de prévention

Pour chaque module, il y a des exercices dans le respect des règles sanitaires.

PUBLIC CONCERNÉ

Acteurs des ressources humaines, recruteurs, managers, médecin du travail, membres du CSE

PRÉ-REQUIS

Aucun

DURÉE

1 jour (7 heures)

NOMBRE DE PERSONNES

10 apprenants maximum

PRIX INTER

1 150 € TTC/personne

FORFAIT INTRA

À partir de 2 150 € TTC/groupe



Si vous êtes en situation de handicap, ZKF vous oriente et vous accompagne au mieux dans votre demande et vos démarches.



📞 06 82 48 96 18

📞 06 60 52 02 54

✉ contact@zkf.fr

🌐 zkf.fr

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive, interrogative, démonstrative
 - Exposé
 - Débat
 - Démonstration
 - Support de formation
- Méthode expérientielle
 - Exercices et travaux de groupe
 - QCM, étude de cas, jeux de rôles, mises en situation

Les « formations à distance » sont réalisées avec un outil de visio-conférence de type *Teams* ou *Zoom* selon les cas.

MODALITÉ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Bilan fin formation :

- Évaluation des acquis sous forme de QCM
- Évaluation satisfaction de chaque apprenant

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Une attestation de fin de formation avec validation des objectifs est délivrée à chaque apprenant.

PUBLIC CONCERNÉ

Acteurs des ressources humaines, recruteurs, managers, médecin du travail, membres du CSE

PRÉ-REQUIS

Aucun

DURÉE

1 jour (7 heures)

NOMBRE DE PERSONNES

10 apprenants maximum

PRIX INTER

1 150 € TTC/personne

FORFAIT INTRA

À partir de 2 150 € TTC/groupe



Si vous êtes en situation de handicap, ZKF vous oriente et vous accompagne au mieux dans votre demande et vos démarches.



📞 06 82 48 96 18

📞 06 60 52 02 54

✉ contact@zkf.fr

💻 zkf.fr